

Présidence de Mme Janine Resplendino, présidente

Membres absents excusés : Nicole Graber ; Sophie Michaud-Gigon ; Nkiko Nsengimana ; Jacques-Etienne Rastorfer.

Membres absents non excusés : Matthieu Carrel ; Pierre-Yves Oppikofer ; Isabelle Paccaud ; Florian Ruf.

Membres présents	92
Membres absents excusés	4
Membres absents non excusés	4
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

La présidente

Donne lecture de la lettre de démission de la Commission des finances de Jean-Luc Laurent (UDC) avec effet au 31 décembre 2012 (courrier électronique du 29 novembre 2012).

**Pétition
Dépôt**

du Collectif « Les enfants et habitants du quartier City-Blécherette », « Opposition à la pose d'un grillage », munie de 62 signatures.

Cette pétition est transmise à la Commission permanente des pétitions.

Lettres

de la Municipalité (27 novembre 2012) demandant l'urgence pour les points :

- R 37 – Préavis N° 2012/34 - «Programme d'entretien et importants travaux de remise en état de divers bâtiments des patrimoines financier et administratif. Demande de Crédit-cadre. Quatrième étape (2013-2017) »
 - R 38 – Préavis N° 2012/38 - « Réaménagement du chemin de la Prairie consécutif à la réalisation de 5 bâtiments de logements sur la parcelle 20454 sises à l'avenue de Provence et extension de la zone 30 de Montelly sur le quartier de Malley. »
 - R 39 – Préavis N° 2012/41 - «Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre le chemin du Levant, l'avenue de Jaman, l'avenue Charles-Secrétan et le chemin de Bellevue – Radiation du plan d'extension N°593 approuvé par le Conseil d'Etat le 23 juillet 1980. »
-

Lettres

de la Commission de gestion (13 novembre 2012) demandant l'urgence pour les

points :

- R 31 – Rapport de gestion municipale pour 2011 et réponses aux 20 observations »
- R 40 – Rapport sur les initiatives et pétitions en cours de traitement, situation au 30 juin 2012. »

**Communications
municipales**

- 29 novembre 2012 : Projet visant à la réduction de l'absentéisme – augmentation de la dotation du compte d'attente.
- 3 décembre 2012 : Espace Riponne – Subvention à *Pro Senectute* au budget 2013 de la Ville.
- 3 décembre 2012 : Stade olympique de la Pontaise – Assainissement, réfection, amélioration et remplacement d'équipements – Demande d'ouverture d'un compte d'attente pour la détermination des coûts de certains travaux.
- 3 décembre 2012 : Réponse de la Municipalité à la pétition de M. Paul Helfer – Collectif « Préservons la Grangette » et consorts (227 signatures) : « Préservons la promenade du Désert (lisière nord, lieu-dit « La Grangette). Non à une construction massive en zone verte. »
- 3 décembre 2012 : Réponse de la Municipalité à la pétition de M. Julien Sansonnens et consorts (507 signatures) : « Non à une antenne-relais de téléphonie mobile au Pavement 19 ! »

Question écrite
Dépôt

de David Payot (La Gauche) : « Après Rovéréaz, quelle ferme pédagogique ? »

Postulat
Dépôt

de M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) : « Revêtements routiers silencieux : l'environnement et la qualité de vie à Lausanne y gagnent. »

Postulat
Dépôt

de Mme Muriel Chenaux Mesnier (Soc.) et consorts : « Osez postuler ! Un objectif légitime pour toutes et tous. »

Interpellation
Dépôt

de M. Jean-Luc Laurent (UDC) : « Explosion de l'aide sociale : le pourquoi »

Questions orales

- I.** M. Jean-Luc Laurent (UDC) ; M. Oscar Tosato, directeur d'Enfance, Jeunesse et Cohésion sociale (EJCS).
- II.** M. David Payot (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).
- III.** M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP.
- IV.** M^{me} Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

- V. M^{me} Gaëlle Lapique (Les Verts) ; M. Daniel Brélaz, Syndic.
- VI. M. Philipp Stauber (UDC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
- VII. M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- VIII. M. Namasivayam Thambipillai (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
- _____
- Motion** de Gilles Meystre (PLR) demandant de transformer l'impôt sur les divertissements en une taxe affectée à la sécurité lausannoise.
- Discussion préalable* M. Gilles Meystre (PLR) qui demande le renvoi en commission ; M. Grégoire Junod, Directeur de Logement et Sécurité publique.
- La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, la motion est renvoyée à une commission.
- _____
- Projet de règlement** de Thérèse de Meuron (PLR) : « Projet de révision totale du Règlement du Conseil communal du 12 novembre 1985 ».
- Discussion préalable* Mme Thérèse de Meuron (PLR) qui demande le renvoi en commission.
- La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le projet de règlement est renvoyé à une commission.
- _____
- Postulat** de Charles-Denis Perrin (PLR) et consorts : « Pour une durabilité des finances lausannoises grâce à une identification et une projection sur le long terme des besoins en investissement et en entretien, des dépenses et des recettes ».
- Discussion préalable* M. Charles-Denis Perrin (PLR) qui demande le renvoi en commission.
- La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.
- _____
- Rapport s/Préavis 2012/45** **Commune de Lausanne. Budget de fonctionnement de l'exercice 2013. Plan des investissements pour les années 2013 à 2016.**
- Rapporteur : M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) – Président
[pour la Commission des finances]**
- Discussion générale* M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Daniel Bürgin (UDC) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Philipp Stauber (UDC) qui dépose 3 amendements ;

Mme Florence Germond, Directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Fabrice Ghelfi (Soc.) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; M Nicolas Gillard (PLR) ; M. Jean-Michel Dolivo (La Gauche) ; M. Philipp Stauber (UDC) ; Mme Florence Germond, Directrice de FIPAV ; M. Jean-Luc Laurent (UDC) qui demande le vote nominal sur les 3 amendements.

Amendement n° 1 de M. Stauber – conclusion nouvelle
Dépôt

« Le Conseil communal décide de demander à la Municipalité de présenter au plus tard le 31 mai 2013 les préavis suivants :

- Un projet de stratégie financière 2014-2016 fixant les principes applicables au processus budgétaire, comprenant le plan financier 2014-2016 ;
- Une présentation des comptes 2012 par activité pour :
 - a) Les placements du patrimoine financier
 - b) Les prêts et participations permanentes du patrimoine administratif
 - c) Les activités industrielles et commerciales des SIL
- Un rapport comprenant :
 - a) Les charges imposées par le canton, la Confédération, les conventions intercommunales, les concordats intercantonaux et les traités internationaux ;
 - b) Les engagements pluriannuels à moyen et à long terme
- Une ébauche du budget 2014 ;
- Un projet de modification du règlement communal sur les informations financières à présenter par la Municipalité ;
- Un projet de frein à l'endettement.»

Amendement n° 2 de M. Stauber – conclusion nouvelle
Dépôt

« Le Conseil communal décide

- de limiter l'augmentation des traitements de base des collaborateurs à 824.- francs au maximum pour l'année 2013. Ce montant est réduit pro rata temporis au taux d'activité des employés à temps partiel et à la durée de service des collaborateurs qui sont depuis moins de 12 mois au service de la Ville. La limite de 824.- francs s'applique de manière globale à l'augmentation ordinaire (art. 36 alinéa 2 RPCAC), de l'octroi d'une double annuité et/ou d'une promotion.
- de suspendre l'application de l'article 36 alinéa 2 du Règlement pour le personnel de l'administration communale (RPAC) et de traiter les exceptions éventuelles selon les modalités suivantes :
 - a) la Municipalité est compétente pour accorder des exceptions dans des cas particuliers concernant les classes 8 à 27 RPAC.
 - b) sur proposition de la Municipalité, la Commission de gestion est compétente pour accorder des exceptions dans des cas particuliers concernant les classes 1A à 7 RPAC.
 - c) la Municipalité établit une liste non nominative des exceptions accordées à l'intention de la Commission des finances et de la Commission de gestion. »

Amendement n° 3 de M. Stauber – conclusion nouvelle
Dépôt

« Le Conseil communal décide

- de refuser une augmentation nette des effectifs EPT en 2013 par rapport au budget 2012 tout en maintenant le nombre d'EPT supplémentaires prévus au Corps de police.
- De demander à la Municipalité de réduire de 40 EPT les effectifs par rapport au

budget 2012 aux conditions suivantes :

- a) la réduction est répartie sur l'année 2013, sans licenciement ;*
- b) les EPT libérés par l'externalisation éventuelle de prestations constituent une réduction supplémentaire par rapport aux 40 EPT »*

Clôture

La séance est levée à 20 h 35.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....